

# NOS REVENDICATIONS POUR LES SALARIÉS THOM !

La CFTC THOM continue de revendiquer la reconnaissance du travail et la défense du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés du groupe !

- A. **AUGMENTATION ...** \_\_\_\_\_ 2
  - 6 revendications
- B. **CRÉATION ...** \_\_\_\_\_ 2
  - 25 revendications
- C. **REVALORISATION ...** \_\_\_\_\_ 2
  - 22 revendications
- D. **PRISE EN CHARGE ...** \_\_\_\_\_ 2
  - 10 revendications
- E. **AMÉLIORATION ...** \_\_\_\_\_ 2
  - 20 revendications
- F. **SANTÉ ET JOURS ÉVÈNEMENT DU SALARIÉ ...** \_\_\_\_\_ 3
  - 26 revendications

## VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX\* CFTC

**DELVARE** Guillaume, **DI PAOLA** Gwladys, **MASSE** Stéphanie, **MACHADO-LAMOUR** Olivia

## ET TOUS VOS ÉLUS CFTC

ALEXANDRA VAUDE, CELINE FREVAL, ANNE SALOMÉ FROGER, SANDRINE MARTINEZ, DIDIER CHARRIAL, AUDREY FLUTEAUX, ANIKONE SANTHACHIT, MANIA BOUARABA, SOPHIE FRISTOT, CHRISTOPHER BAUDRY, MARGOT HELLEBOID, AUDE BERNIER, JIMMY SAUZER, CATHEL-LINE TRIPENNE, MAGALI DUFOUR, SAMUEL FREITAS, SEVERINE CHAPELLE, KARINE BOURDON, MELANIE DIAS, JULIETTE CLIQUENNOIS, ADELINE VANAKER, LAURENCE CANADAS, MICKAËL BRUYELLE, KELLY LABALETTE, LOLA MALANDAIN, VANESSA BIJOU, IBTISSAM DRHOURHIN, ISABELLE GOSSE

# LA CFTC THOM, C'EST 109 REVENDICATIONS POUR LES SALARIÉS !

## A. AUGMENTATION ...

1. ... **des Salaires de 2% sur tous les salaires existants**
2. ... du montant de la prime d'astreinte Siège
3. ... de l'enveloppe individuelle Sièges et Magasins avec concertation afin de garantir la méritocratie et l'équité entre les collaborateurs
4. ... **d'un jour de congé supplémentaire d'ancienneté (5 ans = 1 jour, 10 ans = 3 jours, 15 ans = 5 jours, 20 ans = 6 jours, 25 ans = 7 jours)**
5. ... **du CA Magasin avec 50% de chaque vente réattribuée C&C**
6. ... des montants des primes mensuelles magasins

## B. CRÉATION...

1. ... **d'un creusement des écarts entre les CSP**
2. ... d'une prime de départ à la retraite de 1000 euros
3. ... d'une ancienneté pour les cadres
4. ... **d'un 13ème mois (sans conditions d'obtention)**
5. ... **d'une Prime de « Responsabilité » (dépôts bancaires)**
6. ... d'une Prime « d'assiduité » (hors événements familiaux, CP, RTT)
7. ... d'une Prime « Mission » pour les AMBASSAD'OR
8. ... **d'une Prime « partage de la valeur » (ou « prime Macron »)**
9. ... **d'un Forfait habillement - 150 euros / 2 fois par an.**
10. ... d'un coefficient multiplicateur pour le Black Friday X1,5
11. ... d'un « congé anniversaire Professionnelle » uniquement l'année de son anniversaire (10 ans = 5 jours Ouvrés, 20 ans = 10 jours ouvrés, 30 ans 15 jours ouvrés)
12. ... **d'un cadeau « Ancienneté » (1 an = Carte félicitation, 5 ans = 50 €, 10 ans = 100 €, 15 ans = 150 €, 20 ans = 200 €, 25 ans = 250 €, 30 ans = 300 €, 35 ans = 350 €, 40 ans = 400 €)**
13. ... **d'une Prime « d'inventaire » pour les employés**
14. ... d'un Fond de solidarité pour les salariés (Aide logements, ...)
15. ... d'une prise en charge des repas pour le jour de la Saint Valentin et la fête des mères pour les magasins
16. ... **de la mise en place d'une carte cadeau mensuel pour les challenges pour chaque magasin.**
17. ... **d'un calendrier de l'avent en fonction de l'effectif pour chaque service des sièges**
18. ... Partenariat avec des enseignes physiques (Sephora/Nocibé, Zara, Célio...) – Carte cadeau de 150 € par année civile
19. ... d'un poste de directeur itinérant pour soulager les DS et aussi de préparer les futurs DS (Remplacement, renfort et animer le secteur)
20. ... **pour l'Esprit d'équipe et la cohésion en offrant la possibilité à vos salariés d'avoir des sponsors (après validation de la DC et DS)**
21. ... **d'un calendrier de « l'après Noël » en fonction de l'effectif pour chaque magasin pour motiver les salariés**
22. ... pour le Contrat Eclat « magasins » de la Valeur « Esprit D'équipe » qui permet quand le CA du secteur est atteint, il déclenche le contrat éclat pour ceux qui ne n'ont pas atteint leur CA annuelle
23. ... **de la prime liée à une fermeture définitive concernant les sites**
24. ... **du Congé sans soldes autorisé par l'employeur - 2 semaine par an**
25. ... de la prime Rentrée pour tous les collaborateurs

## C. REVALORISATION ...

1. ... **des Coefficients multiplicateurs (Noël, Saint valentin et FDM)**
2. ... des titres restaurants à 9 euros (4,5 € salarié et 4,5 € employeur)
3. ... des Montants de prime d'intéressement (Magasins et Sièges)
4. ... **du montant « calendrier de l'avent » en fonction l'effectif magasin**
5. ... **des montants et conditions d'obtentions des Chèque CESU pour tous les salariés travaillant le dimanches (Zone Touristique ou Non)**
6. ... du montant de la majoration de salaire (hors zones touristiques et zone touristique) du Travail du dimanche
7. ... des montants des 4 médailles du travail
8. ... **du coût de l'abonnement aux transports publics à 75%**
9. ... **du montant de remboursement du Parking/Stationnement**
10. ... du calcul d'attribution (Simplifier) du Parking/Stationnement
11. ... du montant de la médaille Thom des 10 ans d'ancienneté
12. ... **des indemnités kilométriques en cas de déplacement**
13. ... **du budget hôtel en cas de déplacement**
14. ... du budget restauration en cas de déplacement
15. ... du montant du repas de Noël des magasins
16. ... **de la prime liée à une fermeture définitive**
17. ... **du montant de nettoyage des blouses de travail (Noisy/Morangis)**
18. ... du pourcentage de remise des Achats du personnel
19. ... du montant du Forfait chaussure - 80 euros / 2 fois par an
20. ... **des montants des salariés des Achats du personnel Cadres 3000€, AM 3000€, Employé 2500€**
21. ... **du contrats Eclats (Sièges), prime salaire annuel [cadres « 10% », pour Agents Maîtrise « 7,5% », pour employés « 5% »]**
22. ... du contrats Eclats (Magasins), prime salaire annuel pour les cadres « 10% », pour les Agents de Maîtrise « 7,5% »

## D. PRISE EN CHARGE ...

1. ... **des frais kilométriques pour les Mutations Provisoires**
2. ... des Licences ou abonnements sportifs pour les salariés à 50%
3. ... du nettoyage des tenues des magasins
4. ... **des abonnements des transports en communs pour ceux qui ont un véhicule professionnel (ile de France) – Politique RSE**
5. ... **du Forfait chaussure via Notilus (Objectif 0 papier et traçage)**
6. ... des repas magasins lorsqu'un DM invite un collaborateur
7. ... de l'opération du Repas de Noel des « sièges » tous les ans
8. ... **des produits de soins (Magasins) – 100 euros par an**
9. ... **d'un Forfait Mobilités durables – Remboursement jusqu'à 100 € pour l'achat d'un vélo électrique ou trottinette électrique neuve ou d'occasion**
10. ... d'un Forfait Mobilités durables – Remboursement jusqu'à 50 € pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette traditionnelle neuve ou d'occasion

## E. AMELIORATION ...

1. ... des avantages à partir de 55 ans (Semaines de 4 jours, Taux plein à 80%, Livret Senior ...) - Accord Sénior
3. ... des conditions d'attributions de prime Mensuelle via la « mutualisation » versée aux plus avantageux (pas de prorata)
5. ... de la prime Mensuelle pour les CDD à partir de 1 mois d'ancienneté
7. ... des rentrées au coffre [magasins] avec la diminution ou l'arrêt
9. ... de l'accord don de CP/Proche aidants – jusqu'à 15 jours de plus max par an entre collègues pour maladie.
11. ... de des cotisations des salariés à temps partiel (Possibilité de maintenir l'assiette des cotisations des salariés à temps partiel au niveau de ceux des salariés à temps plein pour l'assurance vieillesse)
13. ... de la conciliation vie professionnelle et vie privée (semaine de 4 jours, Équité dans les plannings O/F et pose des congés)
15. ... du Compte Epargne Temps (CET) avec l'Augmentation du nombre de jours à placer et suppression de la condition de 45 ans pour que le nombre de RTT à placer soit identique pour tous.
17. Budget CSE « Œuvre Sociale » 1 % - Actuellement 0.60%
19. ... avec l'autorisation d'utiliser sa voiture sur son secteur d'un représentant du personnel accompagné par plus de 2 élus.
2. ... des achats du personnel avec une réduction à 2 mois d'ancienneté
4. ... des achats du personnel avec l'accès pour les CDD de longue durée
6. ... de l'Intéressement avec choix et un versement via Zimbra et non l'intranet
8. ... avec l'application des jours de fractionnement chez THOM
10. ... de l'accord Proche aidants avec 3 jours rémunérés et de 3 non rémunérés
12. ... des jours fériés avec une journée en +, le paiement et récupération des jours fériés travaillés chômés et non-chômé, Être clair et précis sur ce qui est du volontariat, le siège ne travaille plus les jours fériés.
14. ... de la méthodologie pour le calcul d'un ETP en magasin de chaque magasin
16. ... des dispositions de l'accord des 35h de 2006 ainsi que de l'avenant de 2014, prévoyant la modulation horaire pour les salariés en statut employé et agent de maîtrise (+ convention de forfait en statut cadre)
18. ... en réduisant de 5 ans à 4 ans l'obtention de la Prime de Fin d'Année
20. ... en cas de déplacement en train, les frais sont pris en charge au coût d'un billet de train en seconde classe ou première classe à prix équivalent

## F. SANTÉ ET JOURS ÉVÈNEMENT DU SALARIÉ ...

MUTUELLE ENTREPRISE	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Revoir les conditions de prise en charge/cotisation et la revalorisation de la part employeur à 75% contre 60%</li> <li>2. Améliorer les remboursements</li> <li>3. Médicaments – Vaccins prescrit non pris en charge par l'AM (4% PMSS par année civile au lieu de 3%)</li> <li>4. Mise en place de nouvelle prise en charge dans les garanties de la mutuelle entreprise.</li> <li>5. Augmentation des remboursements dentaire, prothèses, hospitalisation, optique, aides auditives et cures</li> <li>6. Prise en charge du laser pour la couperose</li> <li>7. améliorer la prévention non prise en charge par l'assurance maladie et ajout orthodontiste, psychanalyste, psychothérapeute, psychologue, Sophrologie, Bilan psychométrique, micro-kinésithérapie, kinésithérapie, hypnose, kinésithérapeute (la méthode Mézières)</li> </ol>
JOURNÉES ENFANTS MALADE	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Suivi médical de l'enfant handicapé (rémunéré - 6 jours/an/par enfant)</li> <li>9. Augmentation d'un jour rémunéré pour les 3 conditions d'âges</li> </ol>
ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Revalorisation des jours existants pour événements familiales</li> <li>11. Le congé de solidarité famille permet à tout salarié de s'absenter pour assister un proche ou une personne partageant le même domicile souffrant d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital ou qui se trouve en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable - 5 jours ouvrés</li> <li>12. Naissance d'un petit-enfant du salarié - 1 jours ouvrés</li> <li>13. Décès du salarié beau-fils, belle fille - 1 jours ouvrés</li> <li>14. Décès ascendant ou d'un descendant du conjoint - grand-parent, arrière-grand-parent, petit-enfant, arrière-petit-enfant, beau-frère, belle-sœur, beau-fils, belle fille - 3 jours ouvrés</li> <li>15. Hospitalisation d'un parent, d'un conjoint, d'un enfant, d'un frère/d'une sœur- 3 jours ouvrés</li> <li>16. Examen médical type ambulatoire sous anesthésie - 1 jours ouvrés</li> <li>17. Congé spécifique pour l'annonce d'un cancer ou d'une pathologie du salarié, d'un parent, d'un conjoint, d'un frère/sœur - 3 jours ouvrés</li> <li>18. Absence autorisée pour les femmes souffrant d'Endométriose - 5 jours ouvrés</li> <li>19. En cas de changement de région, il bénéficiera de jours supplémentaires qui ne pourront pas être cumulé à ses jours de déménagements - 3 jours ouvrés</li> <li>20. Salariée qui aurait recours à la PMA (Procréation Médicalement Assistée) - 5 jours de congés payés</li> </ol>
ABSENCES AUTORISÉES	<ol style="list-style-type: none"> <li>21. Passage d'examen (salarié CDI) – Justificatif à produire avec la convocation de l'épreuve</li> <li>22. Rentrée des classes - 1 jours ouvrés (1 jours par année scolaire de la rentrée)</li> </ol>
INDEMNISATION ARRÊTS MALADIES	<ol style="list-style-type: none"> <li>23. Maintien de salaire à hauteur 50% du 1er au 3ème jours de carence ou suppression des jours de carence avec un accord d'entreprise</li> <li>24. La suppression du prorata-temporis pour le calcul de la prime de fin d'année, contrat éclat, concernant les accidents de travail et accidents de trajet. Et le Maintien total pour la maladie et l'AT trajet.</li> <li>25. La subrogation de salaire en cas d'arrêt de travail</li> <li>26. Pour les salariés justifiant de 5 ans d'ancienneté peuvent bénéficier d'un arrêt maladie SANS CARENCE EMPLOYEUR (1<sup>er</sup> arrêt maladie déclaré)</li> </ol>